

Communiqué de presse

Massy, le 4 juin 2020.

Sofinco, engagé auprès de ses clients pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19

Depuis le 2 juin et jusqu'au 19 juillet, Sofinco, le spécialiste du crédit à la consommation et marque de Crédit Agricole Consumer Finance en France, propose une nouvelle offre destinée à accompagner ses clients dans la reprise de l'activité économique, en leur laissant le temps de redémarrer.

Un report de trois mois sans frais

Face à une crise sanitaire inédite par son ampleur et les problèmes qu'elle a pu engendrer, Sofinco témoigne de son soutien à ses clients en proposant - depuis le 2 juin - une offre de report de 3 mois sans frais couplée au taux de 0,5%.

Cette offre est également étendue en magasin, dans le cadre des différents partenariats que Sofinco a noué avec des acteurs de l'équipement de la maison et de l'automobile.

« Notre précédent baromètre Sofinscope nous apprend que 30% des Français ont mis en pause un projet en raison de la crise sanitaire. Notre rôle, en tant qu'organisme de crédit, est d'être utile aux Français, en affirmant notre engagement de les accompagner dans cette période si particulière, et si difficile pour certains »,* déclare Stéphane Priami, Directeur général de CA Consumer Finance.

Une mobilisation de la première heure

L'ensemble des équipes de CA Consumer Finance est mobilisé pour maintenir la proximité avec leurs clients et partenaires, afin de leur proposer des solutions adaptées face à la crise sanitaire actuelle et aux difficultés économiques et financières qui en découlent.

Depuis le début de la crise, les équipes assurent un accompagnement personnalisé des clients par téléphone ou en ligne. Les clients en difficulté peuvent profiter de l'appui de l'Agence d'Accompagnement Client, qui prend en charge des personnes présentant des signes ou critères de fragilité et identifiés « à risque de surendettement » et propose des solutions adaptées à leur situation : consolidation de créances, reports ou aménagements d'échéance. Quant au remboursement de leurs mensualités, les clients qui le souhaitent se voient proposer des mesures adaptées à leur situation (report ou suspension des mensualités de remboursement).

Cette nouvelle offre, ainsi que les précédentes mesures, attestent de la volonté de Sofinco d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, en écho à la raison d'être de CA Consumer Finance et à son projet Client.

Un dispositif de communication complet

Une campagne de publicité plurimédia d'envergure a débuté le 2 juin pour accompagner le lancement de cette nouvelle offre. Cette campagne sera également relayée sur sofinco.fr et adaptée pour nos partenaires.

**Sofinscope - « Les Français et leurs dépenses pendant et après le confinement »*

Service presse de CA Consumer Finance : +33 (0)1 87 38 15 87 - presse@ca-cf.fr

À propos de Crédit Agricole Consumer Finance

Crédit Agricole Consumer Finance, filiale spécialisée en crédit à la consommation de Crédit Agricole S.A., distribue (en France, principalement via ses marques commerciales Sofinco, Viaxel et Creditlift Courtage), une gamme étendue de crédits aux particuliers et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente (automobile et équipement de la maison) et partenariats. Aux côtés de grandes enseignes de la distribution, de la distribution spécialisée et d'institutionnels dans les 19 pays où il est présent, CA Consumer Finance propose à ses partenaires des solutions souples, responsables et adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs clients. L'excellence relationnelle, la responsabilité en proximité et l'engagement sociétal sont les piliers qui font de CA Consumer Finance un groupe qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société. Au 31 décembre 2019, CA Consumer Finance gérait 92 milliards € d'encours de crédit.

Pour en savoir plus : www.ca-consumerfinance.com